

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 334/2024

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION - Rue des Orgues, rue d'Houtkerque et rue de Bambecque (en agglomération) – Sté EUROVIA

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 12/11/2024 – de M. Jason LESCIEUX – Sté EUROVIA – Agence de Dunkerque – Rue Armand Carrel – CS 30026 – 59944 DUNKERQUE Cedex 2 ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux d'aménagement voirie, rue des Orgues.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, rue des Orgues, pour la réalisation de travaux d'aménagement de voirie, du 18/11/2024 jusqu'à la fin des travaux prévue le 20/12/2024.

La circulation sera alternée par feux tricolore avec une restriction sur chaussée, au droit des travaux d'aménagement de voirie rue des Orgues au niveau des deux intersections rue de Bambecque et rue d'Houtkerque, à compter du 20/11/2024 jusqu'au 20/12/2024.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux, pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté EUROVIA – Agence de Dunkerque – Rue Armand Carrel – CS 30026 – 59944 DUNKERQUE Cedex 2, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. Jason LESCIEUX – Sté EUROVIA – Agence de Dunkerque – Rue Armand Carrel – CS 30026 – 59944 DUNKERQUE Cedex 2 – e-mail : jason.lescieux@eurovia.com

Fait à HERZEELE, le 13 novembre 2024

Le Maire,
S.FRANCKE



ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 13 novembre 2024

Le Maire,
S.FRANCKE

